Première pierre

Depagne

Vinay (Isère) · vendredi 20 novembre 2026



Perspective du futur site de l'entreprise Depagne à Vinay

Bonhomme Bâtiment pose la première pierre du futur site de l'entreprise Depagne à Vinay

Le 20 novembre 2026, Bonhomme Bâtiment et l'entreprise Depagne célébreront la pose de la première pierre du futur siège et site industriel de l'entreprise à Vinay, en Isère. Un projet de 24 millions d'euros qui lui permettra de moderniser son outil de production et d'accompagner son développement.

24 M€	**15 000 m²**	**35**
d'investissement pour le nouveau siège et site industriel	d'espaces industriels, plus 2 000 m² de bureaux	emplois supplémentaires envisagés à terme

Spécialisée dans la conception et la fabrication de solutions de raccordement aux réseaux de distribution d'énergie, l'entreprise Depagne a confié à Bonhomme Bâtiment la construction de son nouveau site industriel. Celui-ci réunira sur un même lieu ses activités de production et ses équipes administratives.

Le futur ensemble comprendra **15 000 m² d'espaces industriels**, 2 000 m² de bureaux et 1 000 m² de sous-sol. Sa réalisation nécessitera notamment 3 200 m³ de béton et 350 tonnes d'acier pour la charpente métallique. Le bâtiment industriel atteindra 13 mètres à son point le plus haut.

Ce nouvel équipement doit permettre à l'entreprise Depagne de gagner en efficacité, d'améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs et de soutenir ses projets d'innovation. L'entreprise iséroise, qui compte aujourd'hui 168 salariés en CDI et emploie en moyenne une vingtaine d'intérimaires par mois, envisage à terme la création d'**environ 35 emplois supplémentaires**, si la conjoncture économique le permet.

Côté environnement, le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'usine, des toitures végétalisées sur le bâtiment administratif et un suivi écologique du chantier. L'ensemble vise la **certification BREEAM « Very Good »**. Les travaux mobilisent par ailleurs des entreprises sous-traitantes issues principalement des bassins valentinois et grenoblois.

« Ce nouveau site doit nous permettre de rationaliser notre organisation industrielle, d'améliorer notre productivité et notre compétitivité, ainsi que les conditions de travail et de sécurité de nos équipes. C'est un investissement pour préparer l'avenir de l'entreprise Depagne », explique **Vincent Mussi, directeur général de l'entreprise Depagne**.

La cérémonie de pose de la première pierre se déroulera **vendredi 20 novembre 2026 à 11 h**, avec un accueil des invités dès 10 h 30, **ZAC des Levées, 38470 Vinay**, en face de l'entreprise COTHERM. Prendront successivement la parole Vincent Mussi, directeur général de l'entreprise Depagne, Maxime Bonhomme, directeur de Bonhomme Bâtiment, Philippe Rosaire, maire de Vinay, Frédéric de Azevedo, président de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC), et Mahamadou Diarra, secrétaire général de la préfecture de l'Isère, sous-préfet de l'arrondissement de Grenoble. Des élus municipaux de Vinay seront également présents.

La livraison du nouveau site est prévue en **octobre 2027**.

Les journalistes sont les bienvenus à la cérémonie. Inscription par retour de mail : rp@gonard-press.fr

À propos de Bonhomme Bâtiment

Fondé en 1963 par Maurice Bonhomme, le groupe familial est aujourd'hui dirigé par Christophe et Maxime Bonhomme. Avec un chiffre d'affaires de 60 millions d'euros et 125 collaborateurs, Bonhomme Bâtiment est un acteur majeur de la construction dans le quart sud-est de la France. L'entreprise réunit trois métiers : la construction métallique pour les industries et les collectivités, la rénovation et la réhabilitation de bâtiments existants, et l'ingénierie et la conception de projets, de l'étude à la réalisation.



À propos de l'entreprise Depagne

Centenaire et iséroise, l'entreprise Depagne conçoit et fabrique des solutions de raccordement aux réseaux de distribution d'énergie. Ses produits sont entièrement conçus et fabriqués en Isère, sur trois sites de production. Elle emploie 168 salariés en CDI et a réalisé un chiffre d'affaires de 33 millions d'euros en 2024. Certifiée ISO 9001 depuis 1994, elle réunira à Vinay ses activités de production et ses équipes administratives. www.depagne.fr